

L'édito



L'équipe de LogemLoiret espère que vous-même et chacun de nos 30 000 résidents vous portez bien.

La menace sanitaire est toujours active, mais les institutions et les entreprises s'organisent dans le contexte complexe que nous connaissons.

Les récentes annonces du gouvernement permettent aux français d'être dans une logique de déconfinement et d'espérer une vie quotidienne avec moins de contraintes. Elles consistent à concilier l'enjeu de santé de la population, qui est primordial, et celui de l'éducation, de l'emploi et aussi les relations sociales, notamment avec nos aînés.

LogemLoiret reste disponible par les différents moyens qui vous sont rappelés dans ce numéro : téléphone, site internet client, mail. Ceux-ci nous permettent, grâce au télétravail de nos équipes, de vous répondre, de vous contacter, et dans le même temps de protéger tant nos équipes que vous-même. Toujours très soucieux du risque de contamination, nous organisons actuellement le retour progressif de nos équipes sur le terrain.

Nous vous tiendrons informés dans les prochains numéros des mesures prises pour être davantage proches de vous.

À ce propos, nous vous remercions de nous avoir informés de situations techniques ou personnelles particulières que nous ne sommes pas en mesure de voir en ce moment.

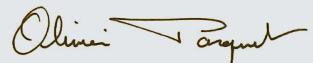
Nous apprécions aussi les retours des entreprises et des prestataires qui nous disent pouvoir faire leur travail, dans les parties communes ou sur les espaces verts, sans soucis avec nos résidents. Il est important de toujours respecter les consignes de sécurité avec ces personnes qui travaillent pour votre cadre de vie.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers ceux qui ont poursuivi, complété et respecté le travail de nettoyage des halls, des paliers et des escaliers.

Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre compréhension.

Prenez-soin de vous, respectez les consignes du confinement et les gestes barrières.

Olivier PASQUET



Comment contacter LogemLoiret ?

En période de confinement, les accueils et bureaux de LogemLoiret demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Le Centre de Relation Clients de LogemLoiret reste joignable au **02 38 70 44 44** du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 17h (16h le vendredi).

En dehors de ces plages horaires, et en cas de problème technique urgent dans votre logement ou dans les parties communes de votre résidence, composez le **09 69 32 94 48**.



Des difficultés financières ? Nous pouvons vous aider !

Nous traversons une crise sanitaire et économique inédite qui peut être source d'inquiétude. Nous sommes conscients que chaque situation personnelle est différente : certains d'entre vous ne travaillent plus ou se retrouvent au chômage partiel, d'autres encore sont isolés. Vous faites face à de nouvelles difficultés financières ? Contactez-nous !

Sachez que même dans ce contexte particulier, les équipes de LogemLoiret restent à votre écoute et vous accompagnent pour vous aider à limiter vos difficultés et éviter qu'elles ne s'installent durablement.

N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous rencontrez la moindre difficulté, nous étudierons votre situation et nous proposerons des solutions adaptées ; ensemble, nous pouvons vous aider.

Pourquoi le compte client ?



Créer son compte client sur www.logemloiret.fr vous permet de consulter votre dossier à tout moment et d'en connaître la situation en temps réel. Il vous donne également la possibilité d'effectuer toutes vos démarches en ligne.

Avec votre compte client, vous pouvez :

- Accéder à vos informations personnelles et celles de votre logement,
- Connaître vos interlocuteurs,
- Voir vos relevés de compte,
- Télécharger votre avis d'échéance,
- Nous transmettre votre attestation d'assurance,
- Opter pour le prélèvement automatique,
- Nous contacter et suivre vos demandes.

Besoin d'aide ?

Pour créer votre compte client en toute simplicité, vous pouvez suivre notre [tutoriel vidéo sur notre chaîne Youtube](#)

 <https://www.youtube.com/watch?v=qsLpWJdILlI>

Si vous rencontrez malgré tout des difficultés dans la création de votre compte, vous pouvez nous appeler au 02 38 70 44 44 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi). Un de nos conseillers pourra vous aider à vous connecter.

En ces temps particuliers, nous devons privilégier les moyens de communication à distance. Aussi, nous vous remercions de nous avoir permis de compléter notre base de contacts et ainsi de pouvoir vous joindre plus facilement.

Comment envoyer votre attestation d'assurance ?

En tant que locataire, vous avez l'obligation d'être assuré contre les risques au sein de votre logement et vous devez transmettre, dans les meilleurs délais, votre attestation d'assurance habitation à LogemLoiret, votre bailleur.

Pour cela, il est possible de nous envoyer votre attestation :

- Via votre compte client,
- Par email à l'adresse relance@logemloiret.fr,
- Par voie postale à l'adresse de votre agence de référence.

A réception de votre attestation d'assurance, les équipes de LogemLoiret pourront mettre votre dossier à jour.





LogemLoiret

répond



à vos
questions



Qu'en est-il de l'entretien de ma résidence ?

L'activité des agents d'entretien de LogemLoiret est actuellement suspendue. Néanmoins, LogemLoiret veille à votre bien-être et à l'hygiène au sein de votre résidence en faisant intervenir des entreprises de nettoyage de manière ponctuelle.

Concernant les sites habituellement entretenus par nos prestataires de nettoyage et d'entretien, sachez que leur activité se poursuit aux fréquences habituelles, quand les entreprises sont ouvertes pendant la période de confinement.

Nous vous rappelons, que dans les circonstances actuelles, il est essentiel de respecter les gestes barrières, ainsi que le travail des agents d'entretien.

Interruption des visites de logements

Les visites de logements sont interrompues durant toute la période de confinement.

Les visites de logements disponibles à la location, les visites conseil vous aidant à préparer votre sortie du logement et les états des lieux seront reprogrammés à la fin du confinement et adaptés selon les mesures prochainement mises en place par l'État.

Exceptionnellement, seuls les états des lieux à caractère urgent peuvent être réalisés par nos représentants de secteur, sous certaines conditions.

Sachez que nos équipes font tout leur possible pour répondre au mieux à vos besoins et à vos interrogations.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Où en sont nos chantiers ?

Avec l'annonce du confinement, les entreprises du BTP ont arrêté les chantiers de construction et de réhabilitation. Depuis, les entreprises travaillent avec LogemLoiret pour reprendre les travaux.

Concernant les projets, nos équipes poursuivent les différentes procédures de consultation d'entreprises ou de maîtrise d'œuvre, de même des commissions d'appels d'offres se tiennent maintenant en visio-conférence pour continuer d'avancer sur nos dossiers.

Chiffres-clés

217 logements en cours de construction

112 logements en cours de réhabilitation



LogemLoiret se préoccupe de ses aînés



Depuis le début du confinement le 17 mars dernier, LogemLoiret prend des nouvelles de ses clients les plus vulnérables : les seniors de plus de 70 ans.

1800 clients ont ainsi été contactés par les équipes de LogemLoiret par téléphone, email et SMS.

Bien que cette période de crise sanitaire soit inédite, les clients contactés n'ont pas émis de demandes particulières et **nombreux ont été satisfaits de cette action, comme en ont témoigné les remerciements parvenus en retour aux équipes de LogemLoiret.**

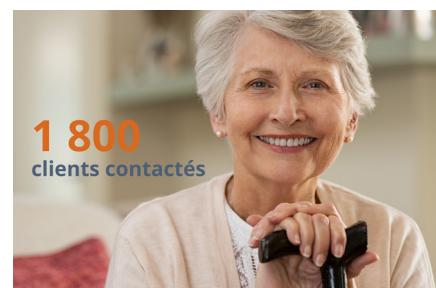
LogemLoiret poursuit alors sa démarche d'aide et d'accompagnement en

contactant à nouveau ses clients seniors, de manière régulière, pour prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins éventuels.

Quant aux 42 clients seniors dont LogemLoiret n'a pas les coordonnées, ils ont pu être joints grâce à l'aide de la ville où ils résident.

Les 18 communes concernées

ont su être réactives et ont également été pleinement satisfaites par cette démarche solidaire.



Ensemble, respectons les règles du confinement

Que vous viviez en appartement ou en pavillon, nous vous prions de bien vouloir respecter toutes les consignes de confinement et les gestes barrières mis en place par le gouvernement.

Restez chez vous.



Prenez soin de vous

Les équipes de LogemLoiret sont pleinement mobilisées pour gérer au mieux cette crise sanitaire et font le maximum pour rester à votre service.

#restechezvous

LOGEMLOIRET
Siège social
6 rue du Commandant de Poli
CS 14314 - 45043 Orléans Cedex 1

**logemloiret**
VOTRE SOLUTION LOGEMENT

www.logemloiret.fr
contact@logemloiret.fr
Tél. 02 38 70 44 44
Fax 02 38 70 44 51

